

L'objectif d'inclusion sociale de la **stratégie UE 2020**¹ consiste à réduire d'au moins 20 millions le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans les pays de l'UE-27 entre 2008 et 2018, soit une baisse d'environ un sixième. Les personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (ou **ARPE**, voir encadré 1 fiche 24) sont soit des personnes en risque de pauvreté monétaire, soit des personnes en situation de privation matérielle sévère, soit des personnes vivant dans des ménages à faible intensité de travail. Cet objectif d'inclusion sociale a été transposé en objectifs nationaux par chaque État membre en 2010. La France ambitionne une baisse du nombre de personnes dans cette situation de 1,9 million, l'Italie une réduction de 2,2 millions et l'Espagne de 1,4-1,5 million. Certains pays ont toutefois choisi de définir leur objectif d'inclusion sociale en utilisant d'autres indicateurs, comme l'Allemagne qui souhaite réduire de 320 000 le nombre de chômeurs de longue durée. Le Royaume-Uni ne se fixe pas d'objectif chiffré.

Hausse du nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

Entre 2008 et 2016, le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale augmente de 0,8 million dans les pays de l'UE-27 (*graphique 1*). Cette hausse, conséquence de la crise économique, concerne surtout les pays de l'UE-15. Ceux-ci comptent 6,8 millions de personnes en plus dans cette situation, dont près de 90 % sont concentrés dans trois pays : l'Italie, la Grèce et l'Espagne. En France, au cours de la même période, le nombre de ces personnes augmente de 313 000. Toutefois, en part de la population, le taux diminue légèrement ; il est en France l'un des plus faibles de l'UE-27 (*graphique 2*).

Contrairement à l'UE-15, dans les États membres ayant intégré l'UE entre 2004 et 2007 (NM-12), le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale diminue de 6 millions au cours de la même période, soit une réduction d'un cinquième. La Pologne et la Roumanie représentent à elles seules plus des trois quarts de cette baisse. Le risque de pauvreté-exclusion augmente néanmoins dans quatre de ces pays : Slovaquie, Estonie, Chypre et Malte. En évolution annuelle, à l'échelle des 27, les plus fortes hausses du nombre de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ont eu lieu entre 2009 et 2012. La baisse est amorcée en 2013 et se poursuit les trois années suivantes, avec, en 2015, la plus forte diminution observée depuis la crise.

Une évolution très contrastée des trois populations composant AROPE en Europe

La prise en compte de la privation matérielle et de la

faible intensité de travail donne lieu à une plus forte hétérogénéité entre pays que celle observée pour la seule pauvreté monétaire. Les NM-12 ont en effet des taux de privation matérielle deux fois plus élevés en moyenne que les anciens États membres, alors que le taux global de risque de pauvreté y est proche de celui de l'UE-15.

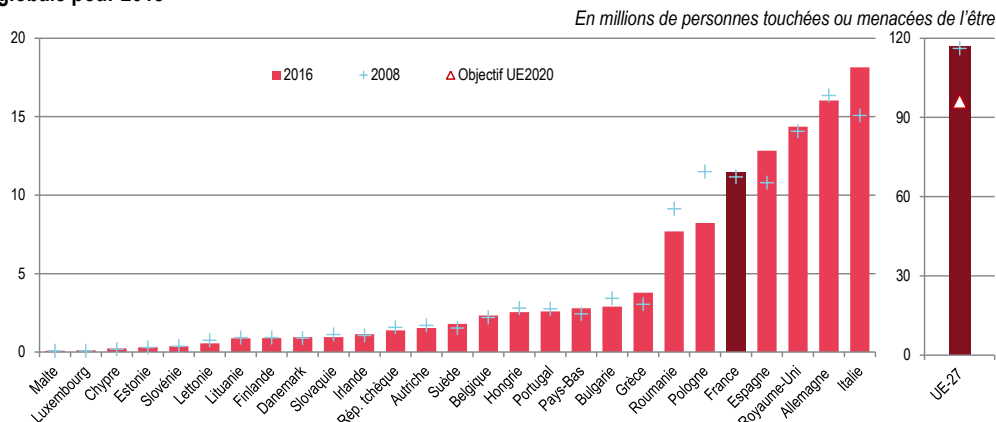
Entre 2008 et 2016, la **population en situation de privation matérielle sévère** augmente de 3,6 millions dans les pays de l'UE-15 (*tableau 1*), quasi exclusivement du fait des hausses très importantes intervenues dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie, Grèce) et au Royaume-Uni (+5,7 millions). En revanche, la privation matérielle sévère est en baisse en France, en Allemagne, en Autriche, au Portugal et dans la majorité des pays du nord et de l'est de l'Europe. Elle baisse aussi significativement dans presque tous les NM-12 (-7,9 millions au total, soit plus d'un tiers de moins qu'en 2008). En 2016, elle augmente encore dans six pays dont l'Italie, où elle était en baisse depuis 2012, et la Grèce.

La **population vivant dans des ménages à faible intensité de travail** augmente fortement dans les pays de l'UE-15 (+4,9 millions par rapport à 2008) et ce, dans la quasi-totalité des pays, hormis l'Allemagne et la France. L'Espagne connaît la plus forte hausse à la fois en nombre (+2,8 millions) et en part (+8,3 points) de 2008 à 2016, soit 70 % de la hausse enregistrée dans l'ensemble de l'UE-27. Une baisse est là aussi observée dans les NM-12 (-0,9 million) du fait du recul de cette population dans seulement cinq de ces pays (Pologne, Hongrie, Roumanie, République tchèque et Malte). Entre 2015 et 2016, la hausse se poursuit en revanche dans un tiers des pays de l'UE-27.

Enfin, la **population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire** augmente de 5,1 millions de personnes dans l'UE-27 et seuls six pays enregistrent une baisse. En part de la population, la hausse de 2008 à 2016 est en moyenne de 0,7 point dans l'UE-15 et de 0,9 point dans les NM-12 ; elle se poursuit dans près de la moitié des pays au cours de la dernière année. Toutefois, la notion de pauvreté monétaire est relative et doit donc être interprétée en tenant compte de l'évolution du seuil de pauvreté, lequel dépend de l'évolution du niveau de vie médian (voir fiche 34). Par exemple, le taux de risque de pauvreté augmente dans des proportions assez voisines en Suède et en Espagne entre 2008 et 2016, mais le seuil de pauvreté augmente de 18 % en Suède contre 1 % en Espagne, ce qui témoigne d'une dégradation plus importante du niveau de vie de la population dans ce dernier pays. De même, la baisse du taux de pauvreté au Royaume-Uni est à relativiser puisqu'elle s'accompagne d'une baisse du seuil de pauvreté à cette période.

1. La **stratégie Europe 2020**, adoptée en 2010, vise à atteindre des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale dans les pays membres de l'UE et se compose de cinq grands objectifs en matière d'emploi, de recherche et développement, d'énergie, d'éducation et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Graphique 1 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2008 et en 2016 et cible européenne globale pour 2018

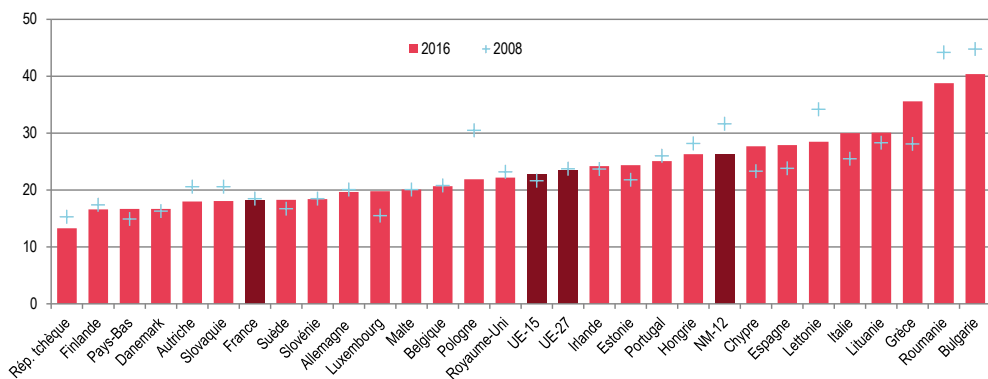


Note > L'objectif de la stratégie UE 2020 a été fixé en 2010 en millions de personnes concernées de manière globale pour l'UE, alors que la population de la Croatie, qui a adhéré à l'UE en 2013, n'est dès lors pas comptabilisée dans la population totale. La cible européenne est fixée pour 2018, car il s'agira de la dernière année pour laquelle les données seront disponibles à l'horizon 2020.

Source > Eurostat, SRCV-UE.

Graphique 2 Taux de personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2008 et en 2016

En % de la population



Note > Les NM-12 sont les 12 États membres ayant intégré l'UE en 2004 et en 2007.

Source > Eurostat, SRCV-UE.

Tableau 1 Évolution du taux AROPE et de ses composantes entre 2008 et 2016

Taux 2016 en %, évolutions 2008-2016 en points de pourcentage

	Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale		Taux de risque de pauvreté (monétaire)		Privation matérielle sévère		Personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail	
	2016	2008-2016	2016	2008-2016	2016	2008-2016	2016	2008-2016
France	18,2	-0,3	13,6	1,1	4,4	-1,0	8,4	-0,4
Suède	18,3	1,6	16,2	2,7	0,8	-1,0	8,5	1,5
Allemagne	19,7	-0,4	16,5	1,3	3,7	-1,8	9,6	-2,1
Royaume-Uni	22,2	-1,0	15,9	-2,8	5,2	0,7	11,3	0,9
UE-15	22,7	1,1	17,1	0,7	6,1	0,7	11,2	1,7
UE-27	23,4	-0,3	17,3	0,7	7,5	-1,0	10,5	1,2
NM-12	26,3	-5,3	18,2	0,9	13,0	-7,5	7,5	-0,5
Espagne	27,9	4,1	22,3	2,5	5,8	2,2	14,9	8,3
Italie	30,0	4,5	20,6	1,7	12,1	4,6	12,8	2,4

Note > Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est, par construction, inférieur à la somme de ses trois composantes, certaines personnes pouvant être affectées simultanément par plusieurs dimensions de la pauvreté et de l'exclusion.

Source > Eurostat, SRCV-UE.